

TITRE PROFESSIONNEL ANIMATEUR LOISIR TOURISME

Fais de ta passion, ton métier !



TITRE PROFESSIONNEL ALT ANIMATEUR LOISIR TOURISME



HAUT-JURA SPORT FORMATION

85 Avenue de Saint-Claude
39260 MOIRANS EN MONTAGNE

Sylvain SACCO : 06 49 61 04 78
sylvainsacco@hjs-formation.fr



ÉCOLE - ORGANISME DE FORMATION - CFA

19 Avenue Albert Camus
21000 DIJON

03.80.74.08.88
www.formapi.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



TITRE PRO ALT

Animateur Loisir Tourisme



Titre professionnel Animateur Loisir Tourisme.
Diplôme de **niveau 4**.
Formation de 12 mois en alternance.



EMPLOIS ET COMPÉTENCES

L'animateur loisirs tourisme propose des activités de loisirs à **différents publics** et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées. Il participe ou adhère au projet d'animation de l'établissement et à l'élaboration du **programme d'animation**. L'animateur adapte des activités dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement et de la découverte. Il assure la **partie technique** d'une animation (son, éclairage, régie...).

L'animateur travaille à temps plein ou à temps partiel, le plus souvent en tant que saisonnier. Les horaires peuvent être variables et peuvent comprendre des soirées, des week-ends et des jours fériés.

Les différents secteurs d'activité et types d'employeurs sont, entre autres, les villages vacances, les parcs de loisirs, les résidences services seniors, les entreprises de loisirs et de spectacles, les sociétés d'organisation d'événementiels etc. Suite à cette formation, le diplômé peut exercer en tant que **animateur polyvalent**.

VOLUME HORAIRE ET LIEU DE FORMATION



Moirans-en-Montagne (39)

Semaines de formation en OF : **14**



600 heures (100h FOAD)

MODALITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

AT1 - contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique.

CP1 - participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics.

CP2 - créer des animations pour différents publics.

CP3 - promouvoir des animations loisirs.

AT2 - animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique.

CP4 - animer des activités de journées pour différents publics.

CP5 - animer des activités de soirées pour différents publics.

CP6 - animer la logistique des animations loisirs.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être âgé de 18 ans minimum
- Réaliser un test de positionnement et effectuer un entretien de motivation

La pratique d'une activité artistique, ludique ou sportive est un plus, de même que d'avoir des bases en anglais.